

Pauvreté et inégalités dans le bassin arachidier du Sénégal : implications et recommandations

Décembre 2020 – n° 16 | Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités

MESSAGE

En 2016, près de 90% des ménages du bassin arachidier sénégalais vivaient sous le seuil national de pauvreté. Néanmoins, si l'on considère la situation sous le prisme des inégalités, on s'aperçoit également de l'importance de ces dernières, avec un coefficient de Gini de 0,44. Si les inégalités entre ménage moyen des différents départements sont relativement modérées sur l'ensemble du bassin arachidier, les revenus des 20% les plus riches sont 10 fois supérieurs à ceux des 20% les plus pauvres. Un meilleur accès à la terre et aux facteurs de production (matériel agricole, intrants) explique ces inégalités, tout comme les déficits de pluie pour une année donnée. L'insécurité alimentaire et

économique sévit fortement chez les plus pauvres et les réponses potentielles des différents types de ménages aux mesures de politique économique destinées à promouvoir le développement sont très différentes.

ENJEUX

Au Sénégal, la lutte contre la pauvreté et les inégalités est une préoccupation majeure des différents gouvernements, réaffirmée dans la phase II du Plan Sénégal Émergent 2019-2023 (P.61). Parallèlement, la recherche a assez peu étudié la question des inégalités en milieu rural en Afrique de l'Ouest, car la situation est souvent vue comme uniforme, avec la prévalence d'une grande pauvreté. Cette étude vise donc à réaliser un diagnostic des

inégalités dans le bassin arachidier sénégalais, une des régions majeures pour la production agricole du pays, et à comprendre leurs déterminants.

METHODES

On utilise des données provenant d'une enquête menée par le Projet d'Appui aux Politiques Agricoles (PAPA) auprès des producteurs de céréales et légumineuses. L'échantillon des producteurs du bassin arachidier compte 1 770 ménages. Le calcul du coefficient de Gini, l'analyse de sa décomposition par source de revenu et la caractérisation des sources de revenu permettent de faire un état des lieux des inégalités qu'on tente d'expliquer par les différents facteurs de production, les sources de revenu et les conditions géographiques.

Auteurs Ndeye Fatou FAYE, Moussa SALL, François AFFHOLDER, Françoise GERARD, Philippe ROUDIER

Géographie Sénégal

Mots-clés inégalités, agro-écologie, revenu

Thématiques Économie, agriculture

RÉSULTATS

Des différences pluviométriques, mais une répartition spatiale homogène de la pauvreté

L'hétérogénéité des revenus moyens entre départements est relativement modérée (trois fois plus élevés à Nioro qu'à Diourbel) par rapport aux inégalités intra-département. En revanche, c'est la présence d'une grande pauvreté généralisée qui est préoccupante : seuls 4 départements ont un revenu moyen par habitant supérieur au seuil de pauvreté (Kaolack, Louga, Mbour, Nioro). Les conditions biophysiques (plus de précipitations en moyenne au sud) ou socioéconomiques ne semblent pas déterminer la pauvreté et les inégalités. Toutefois, la qualité pluviométrique d'une année donnée joue un rôle considérable. En effet, les exploitations ayant connu une pluviométrie meilleure que la moyenne en 2016 ont un revenu médian plus élevé et des inégalités de revenu plus fortes que les exploitations ayant souffert d'une année 2016 sèche (+42% de revenu médian). Ces résultats montrent qu'une variabilité pluviométrique accrue – précisément ce que les climatologues projettent pour le futur – pourrait augmenter les inégalités.

L'accès à la terre et la capacité d'investissement sont les principaux déterminants des inégalités de revenu agricole entre ménages

On constate que les 40% des ménages les plus pauvres ont des revenus monétaires extrêmement faibles. Ils s'élèvent à un centime (7 FCFA) et deux centimes (11 CFA) d'euros par personne et par jour, respectivement pour les 20% les plus pauvres et les 20% suivants. Par opposition, les 40% les plus riches sont mieux dotés en facteurs de production et bénéficient de revenus plus élevés, même s'ils restent en moyenne très en dessous du seuil de pauvreté national. Ainsi, les deux groupes les plus riches ont des revenus de trois et six centimes d'euros par personne et par jour (21 et 42 CFA). Ces différences de revenu sont fortement corrélées à l'accès à la terre : les 20% des exploitations les plus riches ont une superficie trois fois supérieure à celle des 20% les plus pauvres.

Les pratiques culturales jouent également un rôle important. Les ménages disposant de revenus plus élevés (40% les plus riches) ont en effet plus d'équipements agricoles et appliquent plus de fertilisants, obtenant ainsi un meilleur rendement pour leurs cultures principales. De plus, du fait de leur capacité d'investissement et de prise de risques plus élevée, les ménages les plus aisés sont davantage orientés vers les cultures de rente et de diversification, plus rentables.

Les revenus extra-agricoles et les transferts creusent les inégalités

aujourd'hui, mais pourraient permettre une sortie massive de la pauvreté

Au niveau des ménages, les inégalités sont exacerbées par les revenus provenant des transferts, des activités extra-agricoles et de l'élevage : les revenus totaux des 20% les plus riches sont dix fois plus élevés que ceux des 20% les plus pauvres, alors que les revenus agricoles sont seulement huit fois plus élevés. De plus, les revenus tirés des activités extra-agricoles renforcent la capacité d'investissement et de prise de risques des ménages les plus aisés, car ils peuvent se lancer dans des cultures de diversification, plus rentables. En effet, la présence d'une source de revenu sûre permet d'entreprendre des activités agricoles plus rémunératrices même si elles sont plus risquées. Dans le monde entier, la diversification des sources de revenu par le biais d'activités extra-agricoles permet de compenser le manque de terre et de réduire les risques supportés par les ménages ruraux. Dans le bassin arachidier, si un seul membre du ménage avait un travail rémunéré à hauteur de 450 000 FCFA/an, les revenus moyens des 20% des ménages les plus pauvres tripleraient, tandis que ceux des 20% suivants doubleraient.

RECOMMANDATIONS

- ▶ Favoriser l'accès à la terre et aux moyens de production en ciblant en particulier les producteurs les plus démunis afin d'augmenter les revenus agricoles
- ▶ Mettre en place et/ou amplifier les transferts directs (bourses familiales) et les activités de service en rapport avec l'agriculture (services de location de matériel agricole, transformation de produits agricoles, fournisseurs d'intrants, ...), afin d'augmenter les opportunités d'emploi non-agricoles et de favoriser l'accès aux facteurs de production
- ▶ Développer des filets de sécurité (assurances) et des stratégies d'anticipation du risque (prévisions météorologiques et saisonnières) pour les années de mauvaise pluviométrie permettant d'atténuer l'effet sur les revenus des ménages.